

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN BOUTIQUE OU SUR INTERNET

Article 1 : Objet des présentes et champ d'application

La société DOMAINE DES FLORETS (ci-après dénommée le « Caviste ») a notamment pour activité la vente de bouteilles d'alcool et plus particulièrement de vins et de spiritueux et de l'huile d'olive.

Les présentes conditions générales de vente en boutique ou sur internet (CGVBI) s'appliquent à toutes les ventes de produits conclues au sein de l'établissement du Caviste par un particulier. Les produits ainsi achetés peuvent faire l'objet, selon leur disponibilité et/ou le choix du client, soit d'un retrait immédiat en boutique soit d'une livraison en France métropolitaine (y compris la Corse).

Les ventes effectuées dans ce cadre sont réservées aux seuls consommateurs, au sens qu'en donne l'article préliminaire du Code de la consommation, agissant exclusivement pour leur propre compte et ayant la pleine capacité juridique de contracter. Les produits doivent être destinés uniquement à l'usage personnel du destinataire, ce qui exclut toute revente desdits produits à des tiers.

De plus, le Caviste proposant la vente de boissons alcoolisées, les offres sont exclusivement réservées aux personnes majeures, au sens de la loi française.

Conformément à l'article L.3342-1 du Code de la Santé Publique qui dispose que la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit (18) ans est interdite, le client s'engage à avoir dix-huit ans révolus à la date de la vente.

Afin de vérifier notamment l'identité et l'âge de la personne effectuant le retrait, une pièce d'identité sera réclamée par le Caviste conformément à la loi.

L'Abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Article 1 : Acceptation et modification des présentes

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGVBI avant la vente et les avoir acceptées. Toute commande du client vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGVBI.

Les présentes CGVBI seront applicables tant qu'elles figureront sur le site internet du domaine des Florets. Elles peuvent faire l'objet de modifications et peuvent être remplacées par le Caviste. Les CGVBI applicables sont celles en vigueur au moment de la vente.

Dans l'hypothèse où, postérieurement à leur remplacement, les présentes CGVBI demeureraient néanmoins accessibles au public par tout moyen, elles ne seraient cependant plus opposables au Caviste.

Article 3 : Identification de l'auteur de l'offre

Les produits sont vendus au client par :

**SARL Domaine des Florets, 1467 route des Florets, 84190 Gigondas,
TVA FR69493292064**

Article 4 : Conclusion de la vente des produits

4.1 Commande au magasin :

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les produits figurant sur les tarifs du caviste, et accepté par lui. Toute commande parvenue au caviste est réputée ferme et définitive.

4.2 Commande en ligne ou à distance

L'acheteur a également la possibilité de passer sa commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure, pour tout produit, dans la limite des stocks disponibles.

Pour que la commande soit validée, l'acheteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra aussi choisir l'adresse et le mode de livraison, et enfin valider le mode de paiement.

La vente sera considérée comme définitive :

- Après l'envoi à l'acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande par le caviste par courrier électronique ;
- Et après encaissement par le caviste de l'intégralité du prix.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le caviste se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

4.3 - Signature électronique

Dans le cadre de la commande en ligne, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur :

- Exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- Signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

4.4 - Confirmation de commande

Lors de l'achat en ligne, le caviste fournit à l'acheteur une confirmation de commande stipulant l'engagement exprès des parties.

4.5 - Preuve de la transaction sur internet

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du caviste dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

4.6 - Informations sur les produits

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux présents dans la boutique et ceux qui figurent sur le site internet du caviste (qui sont indiqués comme vendus et expédiés par le caviste).

Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du caviste ne pourrait être engagée.

Les photographies des produits ne sont pas contractuelles.

4.7 Rupture de stock et refus des commandes

En cas de rupture de stock des produits commandés, le Caviste pourra proposer au client de les remplacer, avec son accord, soit par un autre millésime, soit par un vin équivalent.

Le Caviste est en droit de refuser toute commande anormale ou passée de mauvaise foi.

En outre, le Caviste est en droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

De tels refus répondraient en effet à un « *motif légitime* » au sens des dispositions de l'article L.122-1 du Code de la consommation.

Article 5 : Prix des articles

Les prix des articles sont exprimés en euros et s'entendent tous droits et taxes de toute nature compris.

La TVA et les droits spécifiques aux produits alcoolisés sont appliqués au taux en vigueur au moment de la vente. Les prix des produits **s'entendent hors frais de port, frais de livraison, prix de certains emballages ou encore prix d'autres services optionnels, souscrits expressément par le client, qui restent en sus.** Ces derniers lui seront communiqués avant la vente.

Le caviste se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Article 6 : Conditions de paiement et réserve de propriété

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande

61 En magasin

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date.

Les paiements effectués par l'acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le caviste. Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

5.2 En ligne ou à distance

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement de l'acheteur. Pour régler sa commande, l'acheteur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le caviste et listés sur le site du caviste. L'acheteur garantit au caviste qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Le caviste se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. L'expédition de la commande débutera dès réception du règlement complet. Le caviste se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes

Le règlement des achats du client s'effectue en **espèce** (boutique uniquement) ou par **carte bancaire**.

Article 7 : Livraison

Les produits achetés peuvent faire l'objet, selon leur disponibilité et/ou le choix du client, soit d'un retrait immédiat en boutique, soit d'une livraison en France métropolitaine (y compris la Corse).

7.1 Zone de livraison

La livraison des articles pourra intervenir uniquement :

- en France métropolitaine (hors Corse)
- et à l'adresse de livraison indiquée par le client.

Dans l'hypothèse où le client a indiqué lors de sa commande une adresse erronée ou une adresse incomplète ne permettant pas la livraison des produits, celui-ci ne sera pas remboursé et les produits commandés et les frais de réexpédition seront à la charge du client, sauf à ce que celui-ci ne souhaite pas une réexpédition.

Si l'acheteur est absent le jour de la livraison alors que celle-ci est sur rendez-vous, le livreur laissera un avis de passage dans la boîte aux lettres. Les frais de relivraison de 10€ HT seront refacturés à l'acheteur. En cas de refus, le produit sera retourné au caviste. L'acheteur aura le choix soit de renoncer à sa commande et sera remboursé de sa commande moins les frais de transport engagés, soit de faire livrer à ses frais à nouveau sa commande. En cas de deuxième absence, la commande sera retournée au caviste sans remboursement.

7.2 Délai de livraison

Conformément aux dispositions de l'article L.111-1 du Code de la consommation, il est indiqué au client, avant la conclusion du contrat, la date limite à laquelle le Caviste s'engage à livrer l'article.

7.3 Casse au cours de l'expédition

Si, lors de la livraison, l'aspect extérieur du colis n'est pas parfait, le client procédera à son ouverture en présence du transporteur afin de vérifier l'état de l'article.

Si la ou les bouteilles est (sont) cassée(s) et/ou s'il manque un produit par rapport au bon de livraison, le client doit refuser le colis, le notifier au transporteur avec les réserves et en informer le caviste dans les plus brefs délais. A réception de cette information, le Caviste s'engage à réexpédier au client dans les meilleurs délais un colis identique. En aucun cas le client ne pourra exiger le remboursement du produit et des frais de livraison.

Tous colis accepté ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation pour casse. Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'acheteur, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison

En l'absence de casse, si le produit ne correspond pas à la commande du client, les dispositions de l'article 9 ci-dessous sont applicables.

Article 8 : Renonciation expresse à l'application de l'article 1587 du Code civil

La qualité d'un vin dépend pour partie d'éléments subjectifs. Le client est censé avoir une bonne connaissance de nos vins. Il est tenu de s'assurer de la conformité des vins au jour de leur réception. Aucun retour ne sera accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord préalable du Caviste.

L'acheteur renonce au bénéfice de l'article 1587 du code Civil, relatif à l'agrégage et accepte tout écart dans la limite des normes analytiques du/des vins sélectionnés.

Article 9 : Garanties légales

Le Caviste est tenu à l'application des garanties légales de conformité (articles L.217-4 à L.217-14 du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) dans les conditions prévues par la loi.

Le Caviste informe le client que, lorsque celui-ci agit au titre de la garantie légale de conformité :

- il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation ;
- il est dispensé de rapporter de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale consentie le cas échéant par le Caviste.

Il est rappelé que le client peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction de prix conformément à l'article 1644 du code civil.

Altération des Produits : dans l'hypothèse où, dans un délai de six (6) mois à compter de la livraison de sa commande ou d'un achat en boutique, le client constaterait lors de la dégustation de bouteilles, une altération manifeste de la qualité des produits (vin "bouchonné"), il appartiendra au Client de procéder au retour du ou des produits auprès du Domaine des Florets, 1467 route des Florets, 84190 Gigondas dans leur emballage, carton et état d'origine soigneusement protégé pour un échange ou un remboursement du ou des produit(s), après constatations du défaut auprès de notre service qualité. Le Client supporte les coûts directs de renvoi du Produit.

En cas de rupture de stock des produits commandés, le Caviste pourra proposer au client de les remplacer, avec son accord, soit par un autre millésime, soit par un vin équivalent.

Si le caractère non conforme du ou des produits est confirmé, le Caviste procédera alors, au choix du client et sous réserve de l'article L.217-9 du Code de la consommation :

- soit au remboursement du ou des produit(s) non-conforme(s) ou affecté(s) d'un vice-caché, sur le compte bancaire débité lors de la vente, dans un délai de 15 jours après la réception du ou des produit(s) non-conforme(s),
- soit à l'échange du ou des produit(s) non-conforme(s) ou affecté(s) d'un vice-caché à la demande du client. L'envoi du ou des produits au client sera fait au frais du Caviste et selon les conditions des présentes CGVBI.

Article 10 : Informations - réclamations

Les informations relatives à l'ensemble des produits vendus par le Caviste sont conformes aux prescriptions requises par les textes légaux et réglementaires en vigueur et, notamment, par les articles L.111-1 et L.113-3 du Code de la consommation.

Les photographies, graphismes, reproduction et descriptions des produits et de leurs emballages proposés à la vente ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement le Caviste sous réserve des dispositions légales d'ordre public.

Pour toute information complémentaire, réclamation ou question relative aux présentes CGVBI ou aux produits eux-mêmes, les clients devront s'adresser au « service consommateurs » du Caviste au numéro de téléphone suivant 0490404751 et/ou à l'adresse électronique suivante : contact@domainedesflorets.com en se munissant le cas échéant de leur numéro de commande.

Article 11 : Fichiers électroniques – protection de la vie privée

Le Caviste a constitué un fichier électronique qui recense certaines données à caractère personnel relatives à ses clients et nécessaires à la gestion des commandes et des livraisons ainsi qu'à l'organisation d'opérations de prospection commerciale.

Le client dispose d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données individuelles de nature personnelle le concernant et ce, conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, qu'il pourra exercer en adressant un email à l'adresse suivante : contact@domainedesflorets.com

De plus, conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le client a la possibilité de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Le Caviste met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois,

il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Plateforme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

Article 12 : Force majeure

L'exécution par le Caviste de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

Sont considérés comme tels, notamment, sans que cette liste ne soit limitative, la guerre, les émeutes, les épidémies, l'insurrection, les troubles sociaux, les grèves de toutes natures et notamment celles affectant les transports, et les problèmes d'approvisionnement du Caviste.

Le Caviste informera le client d'un semblable cas fortuit ou de force majeure dans les quinze jours de sa survenance. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de quinze jours, le client aurait alors la possibilité de résilier la commande en cours, et il serait alors procédé à son remboursement selon le procédé énoncé à l'article 9 des présentes CGVBI.

Article 13 : Litiges - droit applicable – médiation - juridiction compétente

Les présentes CGVBI sont soumises exclusivement au **droit français**.

En cas de litige susceptible de résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGVBI et de ses suites, le client peut adresser une réclamation écrite au « service consommateurs » du Caviste par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Domaine des Florets, 1467 route des Florets, 84190 Gigondas.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du « service consommateurs » ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de la réclamation écrite, le client peut saisir gratuitement un **médiateur de la consommation** qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable, conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation.

Le client doit introduire sa demande vis-à-vis du médiateur dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du Caviste.

Le client reste libre d'initier, d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. En cas de recours à la médiation, les parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

En cas d'échec de la médiation, tout litige sera soumis à la **compétence exclusive du tribunal d'Avignon**.

Article 14 - Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux acheteurs ou contenus sur le site internet, demeurent la propriété exclusive du caviste, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Les acheteurs s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents ; toute reproduction totale ou partielle de ceux-ci est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ANNEXE 1 - Dispositions relatives aux garanties légales

Article L. 217-4 du code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du code de la consommation Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- S'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- S'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours, vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.